

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CASAVANT**

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE
ÉCOLE SECONDAIRE CASAVANT

Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le mardi 14 octobre 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Andrée Déry, parent – Présidente
Claudine Porlier, parent – Vice-présidente
Catherine Dion, personnel de soutien – Secrétaire
Marie-Edith Cuerrier, parent
Brigitte Gaudreau, parent
Maxime Lajoie, parent
Camilo Torres, parent
Stéphanie Blouin-Bérard, enseignante
Yves Moreau, enseignant
Louise Lafrenière, enseignante
Matthieu Tremblay, enseignant
Clémentine Blouin, élève

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Gaétan Dion, directeur
Josée Drolet, parent – Substitut
Véronique Corbeil, parent – Substitut
Isabelle Dagenais, parent substitut
Rebecca Daigle, parent - Public

ÉTAIT ABSENT

No de résolution

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum à 18h30

M. Gaétan Dion procède à l'ouverture de l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Présentation des membres du conseil d'établissement

Nous avons débuté en faisant un tour de table pour que chacun des membres du conseil d'établissement puisse se présenter.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Gaétan Dion procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Brigitte Gaudreau et résolu que l'ordre du jour du conseil d'établissement soit adopté.

#CE 25-26 001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Lecture, approbation et suivi aux procès-verbaux des 10 et 18 juin 2025

Il est proposé par Mme Andrée Déry et résolu que les procès-verbaux des 10 et 18 juin 2025 soient adoptés.

#CE 25-26 002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Parole au public

Un parent du public a nommé qu'une attention particulière devrait être apportée lorsqu'il y a un envoi de courriel à plusieurs parents pour que les adresses soient mises en CCI afin de garder une certaine confidentialité.

6. Parole au représentant du comité de parents

Mme Andrée Déry nous mentionne que la soirée des élections a eu lieu et que le président cette année sera, M. Alexandre Turcotte de l'école De la Rocade. Plusieurs parents étaient sur place.

Un lien de la FCPQ sera envoyé aux parents de l'école.

7. Parole à la représentante du conseil des élèves

Clémentine Blouin s'est présentée et nous a mentionné que le comité du conseil des élèves est en formation donc il n'y a pas eu encore de rencontre.

8. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement/Gouvernement du Québec

Les membres ont fait l'écoute des capsules suivantes :

Capsule 3 : Conseil d'établissement en bref & Capsule 6 : Fonctions et pouvoirs du conseil

Les membres doivent écouter l'ensemble des capsules au cours de l'année.

9. Présentation du projet éducatif 2025-2026

M. Gaétan Dion fait la présentation du projet éducatif 2025-2026.

Décision

10. Règles de régie interne, fonctionnement du conseil d'établissement et calendrier des rencontres

Quelques modifications ont été apportées au document, donc nous ferons l'adoption au prochain CÉ.

11. Détermination des rôles au sein du conseil d'établissement

Il est proposé unanimement que Mme Andrée Déry agisse en tant que présidente du conseil d'établissement.

Mme Andrée Déry accepte le rôle de présidente.

Il est proposé unanimement que Mme Claudine Porlier agisse en tant que vice-présidente du conseil d'établissement.

Mme Claudine Porlier accepte le rôle de vice-présidente.

Il est proposé que Mme Catherine Dion agisse en tant que secrétaire du conseil d'établissement et que Mme Brigitte Gaudreau soit la substitue.

Mme Catherine Dion accepte le rôle de secrétaire.

Mme Andrée Déry préside la suite du conseil d'établissement.

No de résolution

#CE 25-26 003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Représentant de la communauté

Il n'y a aucun représentant de la communauté.

13. Activités éducatives et sorties dans le milieu

M. Gaétan Dion présente les activités et sorties à approuver pour la mesure Culture à l'école. Nous avons un montant de 51 495,00\$ pour faire ces activités. Ce qui équivaut à 32,65\$/élèves.

Pour la mesure École inspirante, le montant est de 59 917,00\$. Ce qui donne 37,99\$/élèves.

Les membres ont décidé d'approuver tout de suite toutes sorties et/ou activités de moins de 20,00\$/élèves et à moins de 2km de l'école.

Il est proposé par Mme Catherine Dion et résolu que les activités soient adoptées.

#CE 25-26 004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Voyages scolaires

M. Gaétan Dion présente les options de voyages pour l'année scolaire 2025-2026 :

- Secondaire 1 – Toronto & Niagara Falls – du 5 au 7 juin 2026
Voyage A+
- Secondaires 2 à 5 – Stoneham et Mont-Saint-Anne – du 23 au 25 janvier 2026
Zone découverte
- Secondaires 2 à 5 – Ottawa – du 15 au 17 mai 2026
Zone découverte
- Secondaires 2 à 5 – Tadoussac & Charlevoix – du 15 au 17 mai 2026
Voyage A+

Les membres du conseil d'établissement émettent quelques suggestions :

- Il serait apprécié d'organiser, durant les voyages multiniveaux, une soirée spéciale pour les secondaires 5.
- S'il y a plus d'un autobus pour chacun des voyages, mettre les secondaires 2 et 3 dans un autobus et les secondaires 4 et 5 dans l'autre.

Il est proposé par M. Matthieu Tremblay et résolu que les voyages pour l'année 2025-2026 soient adoptés en tenant compte des suggestions.

No de résolution

#CE 25-26 005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**15. Vente de billets de spectacles**

M. Gaétan Dion présente les revenus et dépenses que nous aurons à la suite des ventes de billets de spectacle ainsi que l'utilisation des profits. Les sommes seront déposées dans le fonds 4 et nous permettront entre autres d'acheter des chandails pour les techniciens de scène, des accessoires pour la décoration lors des spectacles, etc.

Les coûts d'entrée pour les spectacles qui auront lieu durant l'année scolaire 2025-2026 sont les suivants :

- 5 ans et moins : Gratuit
- Enfant : 2,50\$
- Adulte prévente : 5,00\$
- Adulte à la porte : 7,00\$

Coût d'entrée pour les matchs d'improvisation :

- Pour tous : 2,00\$

Il est proposé par Mme Brigitte Gaudreau et résolu que le coût des billets des spectacles pour l'année scolaire 2025-2026 soit adopté tel que déposé.

#CE 25-26 006

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**16. Activités pouvant faire abstraction de la politique alimentaire**

M. Gaétan Dion explique que pour certains jours de fête comme l'Halloween, Noël, la Saint-Valentin, le temps des sucres ou autre, il se pourrait que l'école déroge de la politique alimentaire. Il est permis aux enseignants de gâter les élèves lors de ces journées.

Mme Martine, qui s'occupe de la cafétéria, a proposé la vente de poutine à 6,25\$ durant l'année scolaire pour des événements spéciaux. Les membres ont accepté pour un maximum de 6 fois durant l'année.

Il est proposé par Mme Marie-Édith Cuerrier et résolu qu'à l'occasion d'activités spéciales à l'école, la politique alimentaire puisse être suspendue.

#CE 25-26 007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Reliquat – Mesure 13053

Un montant de 14 266,00\$ est déposé dans le fonds 4 (recours collectif). Nous utiliserons ce montant afin d'aider les élèves dans le besoin.

En début d'année, un montant de 459,52\$ a été utilisé pour l'achat de livres chez Buropro Citation.

Il est proposé par M. Yves Moreau et résolu que l'utilisation de ce montant pour soutenir les élèves soit adoptée.

#CE 25-26 008

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Information et consultation

18. Dénonciation concernant les conflits d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements à caractère nominatif

Les membres du conseil d'établissement font la signature des documents.

19. Portes ouvertes

M. Gaétan Dion revient sur la soirée des portes ouvertes qui fut un succès encore cette année. Nous avons eu de très beaux commentaires à ce sujet. Félicitations aux participants!

20. Correspondance

Aucune correspondance

21. Date de la prochaine assemblée

La prochaine réunion du conseil d'établissement se tiendra le 2 décembre 2025 à 18h30.

22. Varia

Un parent propose d'envoyer par courriels les documents du CÉ en PDF ainsi que de mettre les liens pour que tous les membres puissent y avoir accès facilement.

#CE 25-26 009

23. Ajournement ou levée de l'assemblée

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Andrée Déry et résolu que la séance soit levée à 21h25.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Andrée Déry
Présidente du conseil d'établissement

Monsieur Gaétan Dion
Directeur

Madame Catherine Dion
Secrétaire

No de résolution

No de résolution

|

No de résolution

|